

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 35 (1964)
Heft: 9

Artikel: Le XXXIle rapport du Parc jurassien de la Combe-Grède
Autor: Flotron / Schild, W.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825375>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un inventaire qu'il faudrait adapter en fonction de la situation de la route, de la densité de son trafic, des poids qu'elle devrait supporter, de sa largeur, des conditions climatiques...

Si les routes suisses, souligne M. Dorbessan, sont parfaitement dessinées par nos ingénieurs, il n'y a pas de doctrine véritable quant à leur structure. On s'efforce, à juste titre, de les construire avec les matériaux que l'on trouve sur place mais on procède encore en ce domaine de manière empirique.

C'est pourquoi M. Dorbessan, lui, étudie actuellement une méthode révolutionnaire : la route en plastique, c'est-à-dire le traitement des matériaux de fondation pour les rendre hydrophobes.

Il ne s'agit, précise-t-il, que d'une première étape et, au second stade, il faudrait traiter de la même façon les matériaux de roulement.

Toutefois, les routes en plastique qu'il expérimente actuellement dans le Jura et dans le canton de Genève (sur lesquelles les conducteurs roulent sans même s'en douter), n'en sont qu'au premier stade. Seuls, leurs matériaux de fondation ont été traités.

Comment les traiter ? Toute la question est là ! Et, si M. Dorbessan n'a pu, jusqu'ici, tenter que des expériences restreintes, c'est parce que le procédé utilisé est trop onéreux. Il n'a pas encore découvert le liquide dont la composition (et le prix) permettrait l'exploitation industrielle de son procédé.

Mais il ne désespère pas. Quant à l'Etat de Berne et au canton de Neuchâtel, on comprend qu'ils suivent ses recherches de près.

J.-Cl. D.

Le XXXII^e rapport du parc jurassien de la Combe-Grède

Que faut-il dire encore aux hommes ? Leur dire qu'en aimant les fleurs ils font une ascension vers la beauté pure et par là, vers la paix de l'esprit.

Saint-Exupéry

Voici le rapport de gestion que le Conseil-exécutif, dans son arrêté créant le Parc jurassien de la Combe-Grède, impose au comité de celui-ci, l'exercice allant de l'assemblée du 29 juin 1963 à celle du 27 juin 1964.

Il a fallu au comité trois longues séances pour liquider les affaires courantes et enregistrer quelques initiatives. L'un des nouveaux membres a déjà démissionné. Nous le regrettons vivement, car la collaboration de chacun nous est nécessaire.

Le nombre des membres a de nouveau sensiblement augmenté.

L'étude de la flore et de la faune a été continuée. Des plantes rares ont été découvertes ou retrouvées. Les chamois semblent avoir trouvé un climat favorable. En effet, de jeunes éléments sont repérés chaque printemps. Le nombre actuel de ces animaux doit atteindre la centaine, répartis de la Combe-Biosse aux Prés-d'Orvin. Le Grand

Tétra a aussi été observé. Un surveillant a dénoncé un amateur d'oiseaux qui piégeait le Venturon alpin. La ligne de poteaux téléphoniques n'a pas été déplacée. Cherche-t-on à nous habituer à cette horreur ? Une nouvelle interpellation au Grand Conseil sera nécessaire.

Les nouvelles de la Combe-Biosse (NE) sont intéressantes. On nous communique officiellement que la société des chasseurs du Val-de-Ruz a demandé unanimement que le gibier y soit protégé. Le Parc international (Combe-Biosse - Combe-Grède) est à nouveau le paradis de la faune et de la flore. Une proposition est à l'étude, tendant à étendre la zone protégée jusqu'à la limite de Sonvilier.

Une deuxième séance de projections prévue pour le printemps 1964 a été renvoyée à l'automne, à Villeret.

Les ouragans de 1964 ont fortement endommagé les voies d'accès des gorges de la Combe-Grède. Les dégâts sont considérables. Une première expertise atteint 300 000 francs. Qui payera ? Le problème reste posé.

La barrière métallique bordant la Corne a été remplacée. La facture a été payée par le comité du sentier. Tous nos remerciements lui sont acquis.

Comme initiatives, nous pouvons signaler : l'édition d'une nouvelle plaquette de caractère scientifique et la création de cahiers d'observations.

La plaquette, sortie de l'imprimerie Favre, est due à la plume savante du Dr Krähenbühl. Le texte est le même que le tirage à part des Actes de l'Emulation jurassienne agrémenté de quelques nouvelles photos. Un état des plantes, des mammifères, des oiseaux et des papillons complète ce travail. La plaquette, vu son coût, sera vendue au bénéfice de la caisse. Nos plus vifs remerciements et nos félicitations enthousiastes s'en vont à l'auteur et à ses collaborateurs.

Quant aux cahiers d'observations, ils sont dus à l'initiative de M. André Cachin. Ils sont appelés à collationner les observations sur la vie dans la réserve, observations faites par les surveillants ou toute autre personne. Ces cahiers prendront une grande valeur.

Enfin des jalons ont été posés par quelques-uns de nos membres auprès du Club jurassien du canton de Neuchâtel pour obtenir une meilleure collaboration pour la protection de la nature. Les deux réserves de la tourbière des Pontins sont sans histoire. C'est de bon augure.

Finances :

Les cotisations rentrent normalement. La caisse ne donne pas de soucis. Elle a pu supporter les frais d'impression d'une nouvelle plaquette. La fortune dépasse encore 2000 francs.

Les comptes ont été vérifiés et trouvés exacts.

Assemblée générale annuelle :

L'assemblée du 27 juin 1964 fut précédée d'une excursion classique par les chemins détruits du fond de la gorge, puis par la Corne, l'Egasse au chalet « La Savagnière », propriété du Ski-Club de Saint-Imier. L'accueil réservé par cette société fut enthousiaste et géné-

reux. Nous lui devons de chaleureux remerciements. L'assemblée adopta les comptes, le rapport présidentiel et les rapports des diverses commissions ainsi qu'un exposé du garde-chasse cantonal.

Honorée par la présence de MM. O. Attinger, président de la Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature, M. Augsburg, président central du Club jurassien du canton de Neuchâtel, Wey, ing. P. Robert, W. Jeanneret, l'Assemblée noua des liens fort utiles avec les sociétés neuchâteloises.

Les comptes de l'exercice 1963-1964 furent unanimement approuvés, décharges au caissier et au comité étant données par ce vote.

Plusieurs conférences et visites de la Réserve furent organisées pour des écoles et des sociétés. A noter que, dans le cadre de l'Exposition nationale, les élèves de Courtelary obtinrent un excellent classement pour un travail sur la Combe-Grède.

M. Willy Meyrat-Theurillat, ayant démissionné comme membre du comité, est remplacé par M. Henri Bader, buraliste postal à Villeret.

Reprenant une tradition, inaugurée par le regretté Dr Eberhardt, le Dr Krähenbühl a porté, en prestigieux alexandrins, un remarquable toast aux dames.

Une soixantaine de membres et invités prirent part à cette séance.

Et pour clore...

Il trouvait toute sa joie de vivre dans le contact avec la nature, cette base essentielle à un juste équilibre dans un monde bouleversé.

Ce n'est pas en vain que nous croyons au sermon sur la montagne.

Gardons toujours un certain respect et un général devoir d'humanité non aux bêtes seulement qui ont vie et sentiment, mais aux arbres aussi et aux plantes.

Les arbres naissent, vivent et meurent, mais la forêt, elle, se maintient.

Ici, on veut des fleurs vivantes et non des condamnés à mort dans un vase.

Si une réserve ne rapporte pas d'argent, elle attire cependant ceux qui désirent retrouver, loin des villes et des grandes routes, le calme et la tranquillité de la nature.

Le secrétaire : FLOTRON

Le président : W. SCHILD

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ; secrétaire : H.-L. Favre, Reconvillier ; caissier : H. Farron, Delémont. Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont, bureau de l'ADIJ ; administration et publicité : Delémont.

Téléphones: président: (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81; vice-président: (039) 4 92 06 ou 4 91 04; secrétaire: (032) 91 24 73 ou 91 29 79; caissier: (066) 2 14 37 ou (038) 8 15 63. Comptes de chèques postaux : caisse générale : IVa 2086 ; abonnements du bulletin : IVa 10213. Abonnement annuel : Fr. 10.—. Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.